

LE JOURNAL DES GARES

Lien associatif de l'Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares

Président : Jacques DUPONT - 60 rue du Général Koenig - 50000 - SAINT-LÔ

Vice-Président : José JULLIEN - Avenue de Pforzheim, 16 - B-6700 - ARLON

Directeur de publication : Josselin DUVAL - 15 rue Danton - 27140 GISORS

Publications : Février-Juin-Décembre Imprimé par IMPRIM'GISORS BPI - 27140 GISORS

Site : <https://xn--cheminots-europens-pwb.fr/AMCG/AMCG-Accueil.html>

Prix : 3,00 € - Décembre 2025 - N° 320 - Dépôt légal : Quatrième Trimestre



L'AEC & l'AMCG réunies dans le Bordelais : le Groupe au Château Mauvinon dans les Vignobles de Saint-Émilion

Editorial José Jullien

Appel à Cotisations 2026

Les Vœux de l'Amicale

Les Journées Européennes des Cheminots 2025 de Bordeaux

Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 Septembre 2025

Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 18 Septembre 2025

La Vie de l'Amicale

Le Mot du Président Jacques Dupont

Les Journées Européennes des Cheminots 2026 à Turin

Retrouvailles automnales à Libramont le 14 novembre 2025 Denise Wanlin

Convocation à la Réunion du Conseil d'Administration du Jeudi 05 Février 2026

AMCG	La cotisation 2026 est de 25€ pour les actifs et retraités et de 12€ pour les veuves.
2026	A régler au plus tard le 31 Mars 2026 (art. 7 des statuts).
25 €	Elle comprend la participation au fonds social (sauf pour les veuves) et l'abonnement au Journal des Gares.
AMCG	Ne tardez pas pour acquitter votre cotisation 2026, vous facilitez la gestion de l'Amicale et éviterez l'envoi de rappels postaux onéreux. Merci.
2026	
12 €	
1 correspondant unique chargé de l'encaissement des cotisations pour tous les adhérents de France et hors de France	
Paul BRIFFAUT	3 possibilités de règlement de votre cotisation :
17, rue Paul Cézanne	. par chèque à l'adresse ci-contre,
94460 VALENTON	. par virement bancaire références ci-dessous,
paul.briffaut@orange.fr	. de main à main lors du CA du jeudi 05/02/2026 à Paris.
Pour le virement bancaire voici les données nécessaires:	
compte: IBAN: FR76 1142 5002 0008 0016 2699 645	
BIC : CEPAFRPP142	
bénéficiaire: AMCG. 34 bis, rue Louis Blériot. F 65600. SEMEAC.	

**L'AMICALE DES CHEFS DE GARE
VOUS SOUHAITE
UN JOYEUX NOËL
&
UNE BELLE ANNÉE 2026**



ÉDITORIAL

Gardons le cap !

La foule immense ne s'est pas trompée. Des centaines de mains s'agitent, portant autant de calicots et de drapeaux omnicolores à l'adresse de ses gloires.

Dimanche 10 novembre 2024. Les Sables d'Olonne. Dès 8 heures, espacés de trois en trois minutes, les « Imoca » glissent majestueusement dans le canal d'accès vers le large. Sous l'eau, les foils, au repos, se préparent à bientôt dominer les flots qui les attendent. Il est 13 heures 02 : le départ est donné.

Seuls à bord de leurs voiliers, les skippeuses et les skippers affrontent maintenant les océans. Déjà ils s'éloignent ; des bateaux, on ne distingue plus que des mâts habillés de leurs voiles, tels des amers drapés égarés de la côte. Advienne que pourra ! Et puis...

Ils sont venus de loin et arrivés dans la nuit, avec l'espoir d'occuper les meilleures places ; les regards rivés sur l'horizon incertain. À quelques encablures de la côte, une flottille toute illuminée s'organise. Puis, soudain, jaillissant du cœur de ce rassemblement, un feu de Bengale écarlate crève le point du jour. Un drame ? Non, le vainqueur arrive !

Mardi 14 janvier 2025, 8h24. Les Sables d'Olonne. Le record du « Vendée Globe » est battu, après 64 jours, 19 heures et 22 minutes de course. Le « Macif Santé Prévoyance » remonte vers son ponton et parcourt tout le chenal qui deux mois auparavant l'avait confié à la mer. Agglutinée de part et d'autre de ce mythique couloir, la foule exulte. Brandissant ses feux à mains à l'avant du bateau, Charlie Dalin se prosterne, exprimant non seulement l'intense émotion qui le traverse mais aussi l'esprit de camaraderie, de solidarité et d'amitié omniprésent dans le monde de la voile. La scène est grandiose, le vent léger en arrive à piquer les yeux.

Revenu à terre, un nouveau challenge l'attend ; vaincre, débarquer son « passager clandestin » ; le cancer qui le tenaille depuis bien avant le départ de la course au large. Charlie ne lâchera rien ...

Samedi 8 mars 2025, 8 heures. Les Sables d'Olonne. Le skipper Denis Van Weynbergh termine son « Vendée Globe » après 117 jours en mer, soit 53 jours après le vainqueur. Équipé de matériel moins performant que celui de ses pairs, il force l'exploit de finir « l'Everest des Mers ». Grâce à sa passion, son courage et sa ténacité, il réalise « *son impossible rêve, partir où personne ne part et atteindre l'inaccessible étoile* » (1).

Il ne sera pas classé, car arrivé 25 heures après la fermeture de la ligne d'arrivée. « *Inclassable !* » (2), mais d'une persévérance insurpassable !

Chères amies, chers amis, la vie au quotidien, tout comme celle de ces navigateurs de l'extrême, présente, toute comparaison gardée, de nombreuses similitudes. « *La mer n'est-elle pas notre miroir ?* » (3).

Faire face à la mer, c'est profiter des bons moments mais c'est aussi affronter les aléas de la vie. Se laisser porter par la quiétude des vagues, anticiper le ressac ; il nous faut rester « maître à bord ».

Fin 2024, début 2025, notre Amicale a connu une mer parfois agitée, malmenant notre embarcation. Fort heureusement, c'est « *l'amitié qui a pris l'quart et nous a montré le Nord* ». « *Les Copains d'abord !* » (4).

En cette fin d'année qui se profile, notre Journal des Gares vient d'ajouter, grâce à vous, un soixante-septième maillon à cette chaîne robuste qui nous unit. Vous y découvrirez les détails d'une année riche en convivialité.

Loin derrière nous, les vents sauvages des quarantièmes rugissants ont fait place aux vents portants ; gages de sérénité, nous gratifiant de nouvelles rencontres internationales. « *Après la pluie vient le beau temps* ».

Je vous souhaite une bonne lecture de cette ultime édition de 2025 et je vous transmets un maximum d'ondes positives tout au long de l'année nouvelle.

Ensemble, gardons le cap !

José Jullien
(vice-président)

(1) *La Quête* - Jacques Brel

(2) *Inclassable* - publié par Cronica-Denis Vanweynbergh

(3) *L'homme et la mer* - Charles Baudelaire

(4) *Les copains d'abord* - Georges Brassens

BORDEAUX 2025

JOURNÉES EUROPÉENNES DES CHEMINOTS

SOIXANTE-SIXIÈME CONGRÈS DE L'AMCG

DU LUNDI QUINZE AU SAMEDI VINGT SEPTEMBRE

Ils sont venus, ils sont tous là.

Soixante-quatorze cheminots ou amis du rail ont pris le chemin des bords de Garonne et ont élu domicile à Bordeaux pour ce grand rassemblement européen.

Mise sur pied à la hâte par l'AEC France et l'AMCG, cette manifestation compensait notre renoncement commun à participer à la croisière FEANDC.

Le vaste hôtel Ibis Centre Mériadeck *** a accueilli le gros de la troupe. Pour une norme de confort meilleure, quelques occupants de chambres twin ont dormi à l'hôtel Novotel **** voisin de trottoir.

Les arrivées se sont échelonnées du dimanche quatorze au mardi seize. Tant à la gare Saint-Jean qu'à l'aéroport de Mérignac, un accueil a permis aux arrivants de se rendre sans encombre et directement au lieu d'hébergement. En sous-sol en son parc de stationnement, l'hôtel a aussi abrité les véhicules de ceux ayant choisi la route pour rallier Bordeaux.

Mardi 16 Septembre : Journée de Travail de l'AEC & Soirée de Bienvenue

Ce fut un jour studieux pour l'AEC qui tint dans une salle de l'hôtel son conseil d'administration puis son assemblée générale. À l'issue de ces travaux, le président européen sortant l'italien Giuseppe CIRILLO a laissé son fauteuil de direction à l'espagnol Carlos ABELLAN.

L'heure des retrouvailles avait déjà sonné pour certains, mais elle va s'amplifier à l'occasion de l'apéritif et du dîner de bienvenue. Ce moment privilégié permet de lier connaissance avec les « têtes nouvelles ! » Toute l'Europe est là. Le caravanséral des cheminots est fort animé. Les langues s'activent mais se mettent en repos le temps des allocutions.

La responsable commerciale de l'hôtel ouvre le bal et souhaite le meilleur séjour possible à tous ses hôtes.

Jacques DUPONT, le président de l'AMCG lui succède. Il ne cache pas son plaisir de voir une si dense assemblée. Un tel rassemblement contribue -dit-il- à tisser amitié et convivialité entre cheminots européens et arrime encore davantage nos deux associations AEC et AMCG l'une à l'autre !

Suit un protocole pointilleux et précis de l'AEC, mis en œuvre par Pierre LABERNY, président de l'AEC France : la remise des diplômes et des souvenirs à chaque délégation nationale (*ce cérémonial se tient normalement le dernier soir mais en raison du départ prématûr de certains responsables, il a été anticipé au premier soir*).

Apéritif et dîner s'ensuivent dans la vaste salle qui nous est dédiée pour la totalité de notre séjour.

Mercredi 17 Septembre : Arcachon & son Bassin

L'autocar est ponctuel et nous prend en charge devant l'hôtel. Le conducteur s'appelle Olivier. Avant de servir la route, il fut un temps sur les rails. Cette communauté d'emploi noue d'emblée une sympathie réciproque avec notre groupe.

La ville de Bordeaux, ses faubourgs, ses communes de ceinture sont parcourus sans gêne au travers de voiries où la bicyclette se taille la part belle (*la métropole bordelaise est à majorité écologiste*). Puis viennent la rocade de contournement, l'autoroute des Landes et la bretelle vers La Teste de Buch (*Arcachon*). Des camions se suivent à la queue leu leu sur la voie montante et nous font regretter ces périodes pas si lointaines ou presque tout le fret se livrait à la voie ferrée. Autre temps !!

Aux vignes bien présentes au sortir de l'agglomération ont succédé maintenant les pins, au fur et à mesure que nous approchons de notre terminus. Durant quelques longueurs nous filons de concert avec la ligne de chemin de fer. Celle-ci à double voie électrifiée date de 1841 et fut le noyau embryonnaire de la Compagnie du Midi. Sept d'entre nous l'empruntent pour venir, faute de capacité de l'autocar.

Le rendez-vous avec nos deux guides a lieu à l'office du tourisme, situé à deux pas de la gare. Le groupe se divise en quatre en fonction des affinités et des langues.

La partie haute de la ville se nomme ville d'hiver. C'est ici qu'Arcachon prit son essor. L'attrait architectural des demeures y est digne d'intérêt. Les villas cernées de jardins datent du dix-neuvième siècle et multiplient styles et coloris. C'est bien sûr cet amalgame qui fait le charme de ce quartier calme. Le vaste parc mauresque, désormais orphelin de son casino détruit par le feu est accessible par un curieux ascenseur. À son débouché supérieur, une splendide maquette de l'ensemble détruit requiert l'attention. Plus loin, un belvédère permet d'avoir une vue étendue sur la ville balnéaire, le bassin et son environnement côtier.

La ville d'été est baignée par les eaux du bassin. Un littoral de sable fait la joie des baigneurs. La marée y est sensible.

Trois jetées sont lancées au dessus des flots. Elles permettent la flânerie et naturellement l'embarquement des passagers. Les uns empruntent les vedettes du service public en direction du Cap Ferret, les autres font de la navigation de tourisme. Nous appartenons à cette catégorie et il faut sept pinasses pour absorber notre groupe. Dotées d'un fond plat, ces grandes barques à moteur disposent d'un rouf et d'un aménagement a minima pour l'accueil des promeneurs (*mais la sécurité y est assurée, le pilote nous a montré l'attirail de sauvetage !*). Elles ont chacune leur particularité de conception mais ont toutes un point commun : elles restent cantonnées aux eaux du bassin.

Environ deux heures de navigation sont prévues. C'est le pilote qui assure les commentaires. Le très beau temps a attiré du monde et nous croisons, doublons d'autres bateaux à voile ou à moteur. Par moment l'onde s'agit et le ressac occasionne quelques éclaboussures et....rigolades. Nous filons vers l'île aux Oiseaux que nous contournons par tribord puis nous naviguons vers la large et longue lagune du Cap Ferret. Ici c'est le domaine des parcs à huîtres. Et les bouchots ne se comptent plus. Au village de l'Herbe nous nous rapprochons de la côte. Ainsi sur l'eau l'imposant parc de pinasses ostréicoles puis sur terre les maisons huîtrières bigarrées et la chapelle algérienne n'échappent pas à nos regards. Nous voguons ensuite plein sud et le vif soleil dans les yeux obère le panorama sur la dune du Pilat dont nous découvrons l'ocre étendue. À ses pieds, le Banc d'Arguin apparaît tel un fauve serpentin. Changement de cap : voici le littoral sud en ligne de mire. Le retour vers Arcachon s'opère dès le Moulleau et sa caractéristique église Notre-Dame-des-Passes. La ville est à l'ombre et c'est au port de l'Aiguillon que s'achève le circuit.

L'autocar est proche. Le trajet du retour est l'inverse de celui de l'aller. Il nous permet dans le sens montant d'emprunter la plus longue bretelle d'échangeur autoroutier de France, quand nous quittons l'A660 venant d'Arcachon pour la connexion avec l'A63 vers Bordeaux. Un parcours de haute technicité au sein de la forêt. Et comme à l'aller les kyrielles de camions se succèdent.

En ouverture du dîner, un apéritif – crémant de Bordeaux- est offert par l'AEC France et l'AMCG.

Jeudi 18 Septembre : Bordeaux

Le programme initialement envisagé n'a pu être suivi. En effet s'annonçait une journée d'action syndicale dont les diamètres d'agissements et de perturbations étaient incertains. Seules les deux rotations matinales du petit train routier ont été maintenues. En compensation en soirée une croisière sur la Garonne fut proposée. Ce programme réduit avait été annoncé quelques jours à l'avance.

Le beau temps est de la partie. C'est à pied que notre troupe se dirige vers les allées de Tourny, point de départ du petit train routier. Grâce à nous, son exploitant fait le plein ! Mais faute de place dans le premier convoi, dix d'entre nous prendront une demi-heure plus tard la rotation suivante.

Son parcours zigzag dans le vieux Bordeaux. Ainsi s'égrènent essentiellement le monument des Girondins, le miroir d'eau et la place de la Bourse, l'église Saint-Pierre, les portes Cailhau et de Bourgogne, la basilique Saint-Michel, la Grosse Cloche, la cathédrale Saint-André, l'hôtel-de-ville, la porte Dijeaux, la rotonde des Grands Hommes et pour finir le grand théâtre.

En route aucune émanation ne perturbe les passagers : il est doté d'un moteur fonctionnant à l'électricité ! (*Bravo les écologistes !!*)

Chacun dispose ensuite de sa journée à son gré et selon ses goûts et choix.

Les instants de temps libre s'achèvent quai des Chartrons au port de la Demi-Lune.

Là, embarcadère et échelle de coupée nous invitent au départ. La compagnie fluviale se nomme « Les Bateaux Bordelais » et notre bateau-promenade : Sardane. Les ponts sont partagés avec d'autres passagers. Les commentaires y sont précis et soignés. Appareillage vers l'amont et à partir du fleuve, nous avons une vision différente de la place des Quinconces puis de la place de la Bourse. Le demi-tour s'opère devant le pont de pierre dont nous constatons l'inélégante obturation des ouïes. Nous prenons maintenant la direction de l'estuaire. En rive droite, bien que devenu cinéma et centre commercial, le bâtiment État de la gare de la Bastide a toujours belle allure. Les quais de la rive gauche ont conservé leurs anciens docks

métamorphosés en commerce et restaurants. Nous passons sous le très contemporain pont Chaban-Delmas, dont la travée médiane se hisse pour les bâtiments de fort tirant d'air (*en particulier les navires de croisière en escale à Bordeaux*). La curieuse architecture de la Cité du Vin ne laisse pas indifférent. L'horizon est alors barré par l'imposant pont d'Aquitaine qui livre passage à la rocade bordelaise. C'est un ouvrage suspendu datant de 1967 et qui est par ailleurs le dernier pont franchissant le fleuve. Au-delà, bac et cabotage se partagent la traversée des eaux.

La Garonne soumise aux marées n'affiche pas une belle couleur tant les alluvions y tourbillonnent. Elle est plutôt grise voire boueuse. Ses flots, nous dit-on, ne sont plus pollués qu'ailleurs. Et les poètes locaux lui trouvent une couleur d'ambre (!).

Deux dégustations de vin sont aimablement proposées durant la navigation de retour. Sont servis à bonne dose des crus du Médoc provenant des cépages dominants des vins de Bordeaux : sauvignon pour le vin blanc puis merlot pour le vin rouge. Un agréable moment qui délie bien des langues.

Le retour à l'hôtel s'opère individuellement à pied.

Après le dîner se tiennent en nocturne dans une salle en sous-sol les assemblées générales extraordinaire puis ordinaire de l'AMCG (*les comptes-rendus font l'objet d'un envoi distinct*).

Vendredi 19 Septembre : TTGM & Saint-Émilion

Départ très ponctuel de l'hôtel en direction du nord. Quatre d'entre nous vont suivre en voiture faute de place dans l'autocar. Le beau temps persiste.

La circulation urbaine fluide permet une rapide entrée sur la rocade de Bordeaux. Bientôt nous parcourons les 1767 mètres du pont d'Aquitaine sous lequel nous avions navigué la veille. Nous empruntons alors l'autoroute A10. Autres ponts quelques kilomètres plus loin : les quatre ouvrages franchissant la Dordogne à Cubzac-les-Ponts. C'est l'ouvrage ferroviaire livrant passage à la ligne Bordeaux-Nantes qui tient le haut du pavé par sa longueur, sa hauteur, ses poutres et ses treillis métalliques. Le dernier-né a été mis en service récemment quand la ligne nouvelle atlantique à grande vitesse a rejoint Bordeaux. C'est du pur béton !

À l'abandon de l'autoroute succèdent des voiries champêtres. Notre conducteur Olivier connaît parfaitement les lieux et nous sinuons agréablement à travers bourgs et forêts. La circulation est quasi-nulle.

Guitres fut autrefois gare de passage sur la ligne État de Coutras à Saint-Mariens-Saint-Yzan. Aujourd'hui elle est le point de départ du train touristique qui circule jusqu'à Marcenais sur la section sauvegardée de dix-huit kilomètres. C'est le TTGM (*train touristique Guitres-Marcenais*) avec lequel nous avons rendez-vous.

Devant le bâtiment voyageurs trône une locomotive-monument (*certain disent pot de fleur*) : la 020 T 4210 d'un bleu criard.

À l'intérieur de la gare le guichet à l'ancienne a été parfaitement restauré et semble attendre les clients. Trois salles d'exposition offrent aux regards quelques matériels ayant concouru à l'exploitation des lignes locales du département de la Gironde.

À l'extérieur sont garés les matériels roulants recueillis par l'exploitant. Soumis aux intempéries, ils manquent d'attractivité. Mais leur rareté et originalité sont indéniables. Par exemple : un bon vieil autorail De Dion Bouton (*sous emballage plastique de protection*), une voiture rouge à bogies ex-Ty estampillée VB avec sa cheminée après transformation en voiture-cantonnement. On remarque surtout l'enfant du pays : la BB 4033 des CFTA (*ex-chemins de fer économiques de la Gironde*) qui paraît en ordre de marche. Les cocardes des signaux mécaniques donnent de la couleur aux installations fixes. Une grue hydraulique est implantée dans l'entrevoie. Mais c'est le sémaphore Lartigue du premier quai qui requiert toute l'attention. Il est complet avec ses contrepoids et ses ailerons.

Notre train affrété est au premier quai. Il est tracté par l'Y 7294 (*que certains d'entre nous ont pu voir naguère sur le chemin de fer du Puy du Fou*). Suivent deux voitures baladeuses de construction maison. L'une est couverte, l'autre non. Deux voitures provenant du réseau départemental de l'Hérault (*l'ex Palavas cher à Dubout !*) complètent la composition. Toutes ces voitures sont à essieu. La rame n'est pas sonorisée.

On peut comprendre pourquoi face aux peu de commentaires qui s'ensuivraient. En effet la ligne est essentiellement tracée en forêt, sans ouvrage d'art. Rares sont les échappées. Remercions au passage les quelques vaches aperçues qui nous ont salués au passage. Les anciennes gares traversées ont perdu tout leur cachet ferroviaire. Seule celle de Lapouyade est active pour le retournements des vélorails (*activité qui complète le train touristique*). Sa voisine : Tizac de Lapouyade -autrefois gare de bifurcation – se limite désormais à un simple passage à niveau automatisé. Il n'est plus possible au train d'aller jusqu'à la gare de Marcenais avec des voyageurs. Le bâtiment est devenu propriété privée. Seul le tête-à-queue du train reste possible avant le retour pour Guitres. C'est pourquoi un nouveau terminus a été construit et dénommé

Moulin de Charlot en référence à un restaurant tout proche. Nous ne vîmes ni moulin ni Charlot, mais un quai bien étroit à un passage à niveau doté d'un dispositif normal/réduit commandé par radio.

Un pont en travaux à proximité empêche notre autocar d'accéder à ce nouveau terminus et c'est à pied que nous le rejoignons. Requis par notre vice-président, un Bon Samaritain est venu aimablement en voiture à la rencontre des plus lents d'entre nous. Qu'il soit vivement remercié !

L'autocar prend maintenant la direction de Galgon pour la pause déjeuner.

Une fois passés les échangeurs routiers de Libourne, le conducteur nous fait un plaisir d'emprunter une fois de plus des voiries secondaires à travers les vignes. Ici dans l'Entre-Deux-Mers le merlot et le cabernet franc sont rois. Les vendanges de plus en plus précoces sont achevées. Nous traversons Pomerol. Son adresse phare : Le Château Pétrus est une simple demeure sans raison sociale et les véhicules utilitaires en sont aussi dépourvus. La notoriété mondiale de ce cru et la moindre bouteille à cinq mille euros permettent d'expliquer cette discrétion. Plus loin c'est le Château Cheval Blanc. Un vrai château et quelques vendangeurs encore à l'entour. C'est un grand cru classé autour de mille euros la bouteille. Et de vignes en vignes, de châteaux en châteaux nous arrivons à Saint-Émilion. L'autocar nous laisse hors-les-murs et nous allons à pied à l'office du tourisme.

Là, deux groupes vont successivement partir en quête des curiosités de la cité bien en pente. À la porte de la Cadène personne ne peut à travers son arche manquer le point de vue magistral sur le clocher de l'église monolithique. Descente raide jusqu'à la chapelle gothique de la Trinité pourvue d'une extraordinaire voûte dont les nervures enserrent de splendides peintures du quatorzième siècle bien conservées. En dessous non pas une crypte mais une grotte. Saint-Émilion en fit son ermitage. On y voit son lit (!), une source, et un autel surmonté de sa statue. Cette fraîche étape souterraine est bienvenue face à la chaleur. C'est encore sous terre avec l'église monolithique que se poursuit la visite. Des grottes et des carrières sont à l'origine de sa construction. C'est haut, immense et dépouillé. L'humidité ne fait pas bon ménage avec son entretien. Des vérins la consolident et altèrent la noblesse du lieu. Plusieurs sorties : celle côté place du marché est ornée d'un spectaculaire portail gothique. Et la halle du marché partie prenante de cet ensemble a été parfaitement restaurée. Nous montons maintenant vers l'ancien couvent des cordeliers (*le cloître est momentanément inaccessible ce jour !*). Mais nous disposons à partir de la place Cap du Pont d'une vue générale sur la cité à nos pieds : la tour du Roy à contre jour, les deux clochers des églises, le lacis des ruelles et partout autour des vignes. La guide nous laisse à l'église paroissiale. C'est une collégiale à la longue nef romane prolongée d'un chœur gothique. Peintures murales et vitraux agrémentent l'abside. Contigu à l'église, le cloître du Chapitre achève cette promenade. Surprise : une œuvre sur bois du peintre régional François Peltier y a pris place. Il s'agit de l'Apocalypse. Cette succession de peintures modernes n'altère en rien la beauté du cloître.

Dernière étape du jour : le château Mauvinon. Cette exploitation vinicole bio est située au sud de Saint-Émilion à Saint-Sulpice-de-Faleyrens. Nous y avons passé un bon moment avec la famille dirigeant l'établissement. Trois groupes se partagent la visite. De l'arrivée des raisins cueillis à la main jusqu'au vieillissement en fûts de chêne, tout l'habituel processus de transformation nous est présenté en trois salles et deux niveaux. Puis la dégustation suit. Deux vins se succèdent : l'un blanc, l'autre rouge. De consitants amuse-gueules les accompagnent. Une terrasse et un jardin avec chaises et tables sont vite investis. Nos hôtes ne sont pas chiches et les tournées s'enchaînent. C'est la contrepartie commerciale des nombreuses commandes qui sont enregistrées au comptoir. En cadeau, chacun d'entre nous repart du château Mauvinon avec une bouteille de vin. Dans cet environnement de vignes et au milieu de gens charmants et accueillants se prennent les photographies de groupe.

Retardés mais satisfaits, nous prenons au plus court le chemin de l'hôtel pour notre soirée de gala. Cet itinéraire permet à Bordeaux de traverser la Garonne sur le tout récent pont Simone Veil et d'avoir une vue inhabituelle sur la passerelle Eiffel.

La soirée de gala est aussi celles des adieux. Mais pour les trois invités de l'AMCG ce sont aussi des retrouvailles. Les beaux habits sont de sortie, les tables sont nappées. L'apéritif et les mets s'enchaînent. Puis commencent le cérémonial de transmission des symboles AEC. L'hymne européen se fait entendre. La lanterne et la clef changent de main : le président français Pierre LABERNY en fait transmission à son homologue l'italien Giovanni SACCA' qui prend en charge l'organisation des prochaines Journées Européennes des Cheminots. Le président européen nouvellement élu, l'espagnol Carlos ABELLAN ouvre le cycle des allocutions qui ont toutes un point commun : le contentement général pour ces moments d'amitié cheminote partagée et de vifs remerciements aux organisateurs.

Il appartient alors au vice-président de l'AMCG José JULLIEN de prononcer le discours de clôture.

Samedi 20 Septembre : le Départ

C'est le moment du départ. Les adieux se multiplient. Chacun retrouve son moyen de transport. Qui en tramway, qui en autobus, qui en taxi part pour l'aéroport ou la gare. Quelques-uns jouent les prolongations jusqu'au dimanche en mettant à profit cette journée pour compléter leur visite de Bordeaux tandis que d'autres partent découvrir des horizons plus lointains, vers la Rochelle notamment.

Nous avons des souvenirs partagés à l'occasion de nos pauses déjeuner.

À Arcachon le restaurant Le Diego est sur le front de mer, pourtant, il semble que coquillages et crustacés ont eu de la difficulté à traverser le quai pour garnir les plateaux de fruits de mer annoncés.

À Galgon le restaurant La Saye nous a privatisé les lieux et nous a reçus en intérieur et en terrasse. Bravo pour la composition des mets et la célérité du service.

Ce sont aussi des compliments qu'il faut adresser aux cuisiniers de l'hôtel Ibis pour la présentation soignée des mets et la délicatesse des saveurs. Merci aussi au personnel de restauration œuvrant en salle. Également un grand merci à Lucille qui n'a pas ménagé son concours pour la bonne marche des instants de chaque jour et qui est restée à notre écoute en répondant à nos sollicitations.

Au cours des différents services, les consommations ont coulé sans entrave et les vins de Bordeaux, chambrés ou frais ont recueilli un total assentiment.

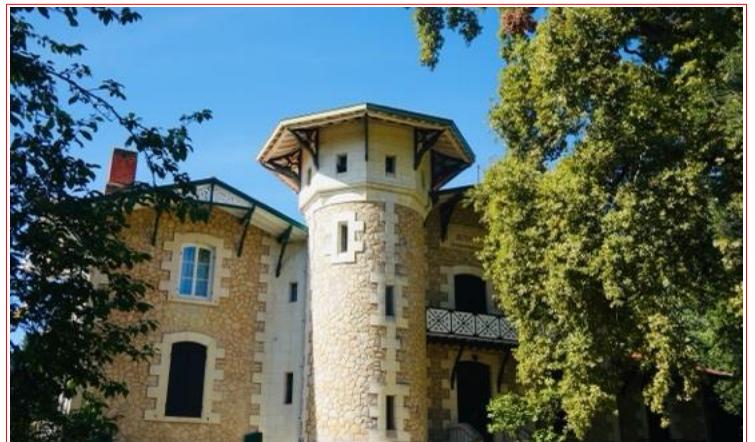
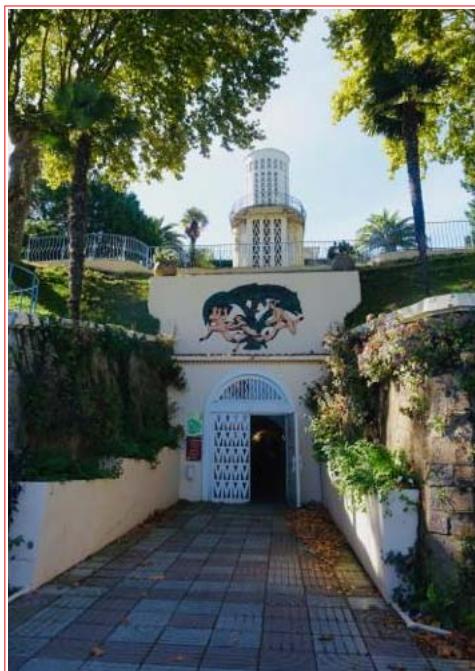
L'entreprise Les Pullman d'Aquitaine nous a véhiculés quotidiennement au moyen d'un autocar de grand tourisme de 62 places VDL Futura. L'adresse et la maîtrise du conducteur Olivier ont été appréciées, quand il fallut se faufiler dans quelque étroite voirie. Merci de nous avoir menés à bon port et d'avoir emprunté quelques routes buissonnières pour notre plaisir de découverte.

Le contenu des sacs cadeaux a été fourni par la maison de souvenirs Ô Bordelais. Merci à Gabriel pour sa patience et sa compréhension.

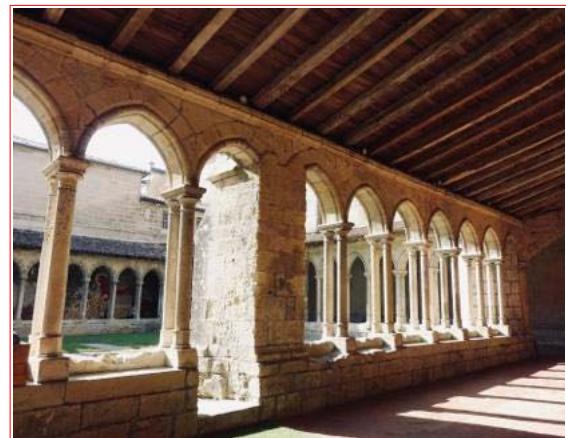
Gaëlle, Margot et Océane sont les trois dames de l'agence BLB d'Auray qui à des concours divers ont contribué à la réussite de notre congrès. Nous les remercions amplement pour leurs travaux précieux et permanents jusqu'aux derniers instants.

Les interventions orales (*allocution de bienvenue et allocution de clôture*) reflètent les liens européens d'amitié déjà tressés et concourent à les renforcer. Elles en appellent d'autres en soulignant les engagements proposés par notre Amicale. Ces différents textes ont été traduits dans la langue des participants et distribués en salle. Ils peuvent faire l'objet d'un envoi séparé (*à demander au secrétariat de l'AMCG*).

Texte & Photographies Jean-François REYNIER



Arcachon : L'Ascenseur du Parc mauresque
Les Maisons huîtrières du Village de l'Herbe
La Villa Brémontier



Les deux Colonnes rostrales dominant la Place des Quinconces à Bordeaux
La Locomotive 020 T 4210 en Monument devant la Gare de Guitres, Point de Départ du TTGM
Le Clocher de l'Église monolithe apparaît dans l'Arche de la Porte de la Cadène à Saint-Émilion
Le Cloître du Chapitre contigu à la Collégiale de Saint-Émilion
L'Image du Groupe AEC / AMCG au Château Mauvinon (*photo Pierre Laberny*)



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2025

Cette assemblée générale extraordinaire (AGE) s'est tenue dans la salle Montesquieu 1 de l'hôtel Ibis Centre Mériadeck, 35 cours du maréchal Juin à Bordeaux.

Le président Jacques DUPONT ouvre la séance à vingt heures cinquante.

Il remercie d'emblée Denise WANLIN et Dominique LOUPPE pour leurs recherches volontaires afin detoilletter les statuts de notre Amicale et de les hisser aux normes sociétales contemporaines tant sur la forme que sur le fond.

Dix-huit Amicalistes y participent.

Des projets de statuts modifiés sont distribués en salle.

Denise WANLIN anime la séance.

Trois familles de modifications étaient envisagées aux statuts.

Elles furent annoncées dans la convocation à l'AGE, elles sont énumérées ci-dessous :

-Modification des statuts de l'Amicale pour :

- la mise en conformité du texte en regard de la féminisation de certaines de nos activités
- la mise en conformité du texte en regard de la simplification du fonctionnement de notre Amicale
- la mise en conformité du texte en regard de l'unification du vocabulaire concernant nos tâches associatives

Une lecture article après article des statuts proposés est entreprise par l'animatrice.

Elle relève chaque fois les imperfections antérieures et les raisons ayant conduit à une rédaction davantage appropriée.

Au fur et à mesure, des remarques et des précisions de clarification sont apportées par l'assistance.

De cet ensemble et à l'issue des débats, il ressort principalement que :

- Notre Amicale est requalifiée en « association loi 1901 » (*en raison de son accès à des non cheminots, elle ne peut plus être qualifiée d'association corporative*).
- Des reformulations d'emplois sont entreprises (*par exemple pour cerner avec exactitude la fonction du trésorier*).
- La féminisation des mandats et des fonctions y est amplement établie en renonçant toutefois à l'écriture inclusive (*par exemple trésorier et trésorière*).
- Le siège social n'y est plus géographiquement localisé (*son lieu est du ressort du conseil d'administration*).
- Des éléments statutaires sont écartés, car peu transposables (*ils prendront place dans le règlement intérieur de notre Amicale*).
- Une nouvelle numérotation des articles s'ensuit.

À l'issue de cette présentation et après les ultimes remarques (*dont lecture du pouvoir d'un abstentionniste*), il est procédé au vote à main levée :

Votants : 32 (18 présents – 14 pouvoirs)

-Pour : 31

-Contre : 0

-Abstention : 1

Les nouveaux statuts sont adoptés en date du 18 septembre 2025 et remplacent l'édition du 21 septembre 2022.

Le président Jacques DUPONT s'est félicité de l'avancée positive de nos travaux et clôt l'assemblée générale extraordinaire à vingt-et-une-heures quarante-cinq.

Conformément à la législation en vigueur, ces statuts modifiés seront déclarés dans un délai de trois mois auprès du greffe de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

Tous les amicalistes désireux de se procurer (par voie informatique) nos nouveaux statuts tels que révisés à la suite de l'AGE peuvent en faire la demande auprès du secrétariat (jf@reynier.me – 07.49.00.03.65)

Jean-François REYNIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AMCG

JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 - HÔTEL IBIS CENTRE MÉRIADECK - BORDEAUX

L'assemblée générale de l'AMCG s'est tenue le jeudi 18 septembre 2025 dans la salle de réunion Montesquieu 1 de l'hôtel Ibis Centre Mériadeck de Bordeaux en présence de seize participants. Elle a suivi l'assemblée générale extraordinaire (*dont le compte-rendu figure ci-dessus*).

I) Le président Jacques DUPONT ouvre la séance à vingt-et une heures quarante-cinq.

D'emblée il exprime son contentement de se retrouver une nouvelle fois aux côtés de l'AEC et se félicite de la présence des soixante-quatorze participants qui séjournent à Bordeaux. Face à ce succès de fréquentation, il estime que seul le partenariat entre associations ferroviaires conduira à l'avenir à des rencontres cheminotes aussi étoffées.

Du passé, il rappelle que Bordeaux fut déjà ville-congrès pour notre association en septembre 2000. Ce souvenir girondin lui permet de faire le lien avec les trois invités locaux dont il annonce la présence à notre soirée de gala du lendemain vendredi. En effet se joindront à notre assemblée : Xavier et Pierrette de SAINT-LÉGER (*cette dernière est la fille de Guy DENGLOS, président de l'AMCG à la fin du siècle dernier et dont l'épouse Éliane fut longtemps une fidèle de nos congrès*). Le troisième invité sera Gérard VLAJINIC (*un fidèle de notre réunion parisienne de février et qui -demeurant aux portes de Bordeaux à Cadaujac- se trouve être le régional de l'étape*).

Il rappelle le décès récent de Denise, épouse de notre ami Claude ARGENCE LAFON.

Enfin il déclare ouverte notre assemblée générale.

II) Le secrétaire général Jean-François REYNIER, en préambule à son intervention remercie à son tour l'AEC pour cette dense présence venue de l'Europe entière.

Après rappel de l'ordre du jour, il fait un point sur l'état de santé de notre Amicale, sur ses activités et sur ses perspectives.

A/ Rappel de l'ordre du jour

- Introduction par le président national (*Jacques Dupont*)
- Actualités de l'Amicale (*Jean-François Reynier*)
 - Effectifs
 - Activités
- Point d'étape sur la trésorerie (*Paul Briffaut*)
 - Bilan national au 31 août 2025
 - Le financement du rendez-vous de Bordeaux
 - Les activités européennes
 - FEANDC (*Denise Wanlin*)
 - AEC (*Pierre Laberny*)
 - Questions diverses
- Vote sur l'augmentation de la cotisation annuelle à 25 € pour les actifs et retraités
- Vote sur l'augmentation de la cotisation annuelle à 12 € pour les veuves
- Conclusion par le vice-président (*José Jullien*)

B / Rapport moral du secrétaire général

1\ Les Effectifs (*Évolution depuis le conseil d'administration de Février 2025*)

-Décès

- CHARPENTIER Claude décédé à Auxy (Saône-et-Loire) le 22 août à l'âge de 88 ans
- ARGENCE LAFON Denise épouse de notre collègue Claude de la région lyonnaise est décédée le 21 juillet à l'âge de 85 ans

-Démission

- MAGRÉ Patrick (*adhérent de fraîche date dont nous ne connaissons pas le motif du renoncement. C'était l'occupant de la gare de Lambé-Camors qu'il avait magnifiquement restaurée. Notre Amicale avait fait sa connaissance à l'occasion du congrès de Ploemel en septembre 2023. Mais la veille de l'ouverture du congrès de Bordeaux, nous apprenions son décès -consécutif à la maladie- à l'âge de 63 ans. Sans doute cette atteinte ne fut pas étrangère à sa démission*)

L'Amicale des Chefs de Gare assure son épouse Brigitte LESSARD et tous ses proches de sa plus profonde sympathie

Adhésions

- MORIN Kadval (*conducteur de train à l'Équipement SNCF et aussi du Napoléon Express*)
- PAUCHET Yves (*président de l'Association Départementale de Paris de la Famille du Cheminot - AD 75 FC*)

-Balance

- 67 Retraités, 9 Veuves, 3 Actifs, 5 Non Cheminots et 4 Associations.
- 88 Amicalistes dont 9 Belges (*7 Retraités, une Veuve, une Non Cheminote*),
2 Luxembourgeois (*un Retraité, une Veuve*)
Une Suisse (*une Veuve*)
- À ce jour (18.09.25) il y a 18 exonérés de cotisations (*Amicalistes âgés de 90 ans et plus*).
- Ces modifications seront reprises dans le rectificatif n°4 de l'annuaire 2023 à paraître en février 2026 pour le conseil d'administration.
- L'annuaire en cours de 2024 tient compte des dernières modifications et peut être diffusé par voie informatique à tous les adhérents sur demande auprès du secrétariat.
- Notre Amicale comptera prochainement une nouvelle centenaire. En effet Odette CRUMIÈRE de Sète (Hérault) va souffler le sept octobre ses cent bougies.

2 \ L'Actualité de l'Amicale

-Le conseil d'administration du 06 février 2025 a siégé dans le restaurant -Les Noces de Jeannette- que nous avons désormais adopté. Nous avons pu y tenir notre réunion avec aisance et les 22 participants y ont déjeuné avec convivialité. Au cours de la séance, il a été proposé une hausse des cotisations pour maintenir à niveau nos finances. En effet le nombre d'Amicalistes exonérés va croissant. Notre assemblée générale doit se prononcer sur l'augmentation proposée.

-Nos deux traditionnels supports de communication ont respecté leur calendrier :

-Le Journal des Gares a poursuivi son rythme de parution trois fois l'an. Sa diffusion est essentiellement informatique. Elle est désormais amplifiée auprès de toutes les associations européennes amies. Les bons retours d'appréciation et d'encouragement qui en résultent invitent notre Amicale à en accroître encore son champ de diffusion. Il reste un reliquat papier de 25 exemplaires (*14 envois postaux pour le JDG 319, dernier paru*).

-Le site Internet de notre Amicale, animé par Pierre LABERNY tient toutes ses promesses et s'est agrémenté de nouvelles rubriques. Une communication y permet l'accès au site de l'AEC France.

<https://xn--cheminots-europens-pwb.fr/AMCG/AMCG-Accueil.html>

-Une deuxième visioconférence entre les administrateurs a eu lieu le mercredi 23 juillet (*José JULLIEN & Josselin DUVAL excusés*). Elle avait pour but la préparation de notre assemblée générale extraordinaire. Y fut débattue la nouvelle rédaction des statuts de notre Amicale.

-Nos relations avec les autres associations cheminotes :

-Le partenariat avec l'AEC trouve ici même à Bordeaux son point d'orgue avec ce rassemblement européen de 74 cheminots et sympathisants du rail. Dix nationalités sont présentes pour ces JEC 2025. Il faut souligner la hâte pour leur mise en route et leur réalisation rapide après l'abandon brutal de la croisière FEANDC. Merci à tous ceux qui ont contribué à en faire ce fraternel rendez-vous.

-Le président de l'AEC espagnole Carlos ABELLAN à la suite de sa rencontre fructueuse à Saint-Jacques-de-Compostelle avec notre président Jacques DUPONT a évoqué la possibilité d'un accord de collaboration entre nos deux associations. Notre Amicale s'est toujours prononcée en faveur des rapprochements entre cheminots et ne peut rester insensible à cette proposition (*voir texte et image dans le JDG 319 de juin 2025*).

-Le CFCB (Chemin de Fer du Centre-Bretagne) compte désormais parmi nos adhérents. En contrepartie, cette adhésion permet à chaque Amicaliste de bénéficier de voyages gratuits (via une procédure d'accès par le secrétariat AMCG). (*Nota : bien que certaines circulations du CFCB soient terminus Auray, seules les courses entre Pontivy et Lambel-Camors donnent accès aux voyages gratuits*).

-Relations avec la Famille du Cheminot : L'adhésion de notre Amicale à l'AD 75 FC (Association Départementale de Paris de la Famille du Cheminot) a été réalisée. Ainsi Paul BRIFFAUT a été invité comme observateur au Conseil d'Administration de l'AD 75 FC au mois de juin. Au cours de cette séance lui ont été remises contre émargement les clés d'un local agencé pour réunion. Sise à la rue Château-Landon dans le dixième arrondissement de la capitale, cette salle nous sera utile pour des rencontres entre Amicalistes. Un grand merci à l'AD FC 75 pour cette initiative appréciée.

3 \ Prochains rendez-vous

- Le jeudi 05 février 2026** : conseil d'administration au Restaurant Les Noces de Jeannette.
- Du dimanche 24 au samedi 30 mai 2026** : Journées Européennes des Cheminots organisées par la section italienne de l'AEC à Turin et alentours
- Du lundi 14 au samedi 19 septembre 2026** : 67ème Congrès AMCG à Lille et sa région.

C / Point d'étape sur la trésorerie

-Bilan au 31 août 2025

Le bilan financier dégage à cette date un léger excédent (188,12 €).

Les recettes (1469,60 €)

La collecte des cotisations est quasiment achevée (1276,00 €). Seuls quelques retardataires n'ont pas encore acquitté leur cotisation 2025.

Divers dons réguliers (141,00 €) ont été encaissés.

Le solde du compte détenu indûment par Paul BIRR y a été versé (52,60 €).

Les dépenses (1357,18 €) recouvrent :

- des postes obligés (495,18 € - *frais bancaires, assurance MACIF, édition et envoi du JDG, frais administratifs*).
- les frais (466,00 €) liés à notre conseil d'administration qui ne sont pas négligeables mais indispensables pour l'accueil convivial des présents.
- l'attribution d'allocations (396,00 € - *décès et anniversaires de mariage*).

NOTA :Ces contributions alimentées par notre fonds social sont un canal de bienfaisance destiné à tous les Amicalistes pouvant y prétendre. Cette entraide généreuse démontre bien entendu la vitalité de notre Amicale qui ne saurait y renoncer. (Rappel de nos statuts : Article 8 : Le fonds social se compose du produit des cotisations, des dons et des revenus de toute nature perçus par l'association).

-Le financement du rendez-vous de Bordeaux

Le trésorier a reçu par chèques et virements toutes les participations financières des 74 cheminots ou sympathisants du rail présents à Bordeaux. D'un montant avoisinant les 80.000 euros, c'est jusqu'alors la plus forte contribution comptable enregistrée par notre Amicale. Dans l'attente des versements exigés par nos prestataires, les sommes ont été consignées sur notre compte d'épargne aux fins de bonifier les intérêts servis en fin d'année.

Jusqu'à ce jour (18/09) le total des factures acquittées ou encore à solder auprès de nos fournisseurs reste inférieur à la collecte réalisée. Un léger excédent est donc à prévoir quand seront clôturés et apurés les comptes.

D / Les activités européennes

-FEANDC

La correspondante aux affaires européennes Denise WANLIN fait état de deux récents courriels provenant du secrétariat général de la FEANDC (*Francis BREUER*) :

-l'un porte sur un séjour organisé par l'AEC Autriche (*Erwin HÖCHTL*) en Styrie du 21 au 24 septembre 2026.

-l'autre sous forme de sondage provient de la section britannique de la FEANDC (*Peter DAVIES*) et sollicite pour l'année 2027 de choisir trois destinations possibles pour des rencontres amicales (*Venise, l'Essex ou les îles Hébrides en Écosse*).

Chaque Amicaliste recevra communication de ces propositions. La correspondante aux affaires européennes centralisera les retours de courriels. Après synthèse, elle donnera connaissance au secrétariat de la FEANDC de toutes les informations collectées.

-AEC

Pierre LABERNY, président de l'AEC France et hôte des JEC de Bordeaux rend partiellement compte des travaux réalisés à l'occasion du conseil d'administration de l'AEC qui a siégé l'avant-veille.

La présidence européenne est désormais assurée par la section espagnole (*Carlos ABELLAN*)

La section italienne a précisé les détails des prochaines JEC 2026 dont elle a en charge l'organisation.

-du dimanche 24 au samedi 30 mai

-parmi les visites proposées (*sous réserve*) :

-excursion et dégustation à Canelli (province d'Asti)

-promenade au lac Majeur

-découverte de Turin et du palais royal de la Maison de Savoie à Venaria Reale

-musée ferroviaire de Saviglano

Les dates initialement prévues en septembre entraient en collision avec les propositions de l'AEC Autriche qui prévoit aux mêmes dates son séjour en Styrie (cf paragraphe précédent)

À la suite de l'intervention du nouveau président européen, un décalage du calendrier a été obtenu pour le maintien de l'une et l'autre des manifestations.

E / Vote sur l'augmentation de la cotisation annuelle à 25 € pour les actifs et retraités

Au cours du conseil d'administration du 06 février 2025, une augmentation de la cotisation a été proposée par Josselin DUVAL. Selon lui en 2025 et en 2026 quelques collègues vont grossir le clan des nonagénaires et réduire ainsi le champ d'entrée des cotisations. Après échanges et discussions, le conseil d'administration a proposé d'augmenter la cotisation annuelle des actifs et des retraités de 22 à 25 euros.

C'est cette proposition qui est soumise ce jour au vote de l'assemblée générale.

Avant le vote à main levée aucune remarque n'a été formulée.

Votants : 30 (15 présents et 15 pouvoirs)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 1

Cette proposition est adoptée avec effet au premier janvier 2026.

F / Vote sur l'augmentation de la cotisation annuelle à 12 € pour les veuves

En corollaire du vote précédent et selon les mêmes procédures, il est proposé de hisser la cotisation des veuves de 10 à 12 euros.

Avant le vote, diverses remarques ont fusé sur l'emploi restrictif voire désormais maladroit du terme veuve. En effet notre Amicale compte en ses rangs des collègues veufs soumis à la cotisation à taux plein. Pour éviter toute ambiguïté, il sera précisé dans la prochaine édition du règlement intérieur de notre Amicale que le terme veuve signifie conjoint survivant. Une nouvelle appellation sera alors définie en conséquence.

Un Amicaliste votant par correspondance a fait la remarque suivante : *Progressivement aller vers la suppression de cet avantage en liaison avec l'égalité hommes/femmes et la hausse des pensions de réversion.*

Une Amicaliste présente à l'assemblée générale propose de modifier la structure des cotisations en modifiant la distinction entre "actifs et retraités" et "veuves" pour la faire passer par exemple à un système de cotisation pour "personne isolée" et "couple".

Vote à main levée

Votants : 30 (15 présents et 15 pouvoirs)

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 1

Cette proposition est adoptée avec effet au premier janvier 2026.

G / Communication de Jean-François REYNIER

J'en ai informé le Président il y a quelques temps et certains d'entre vous en ont déjà eu vent : l'an prochain, je vais mettre un terme à mes fonctions de secrétaire de l'Amicale. Je suis dans ma quatre-vingtième année et j'ai décidé à mes quatre-vingts ans révolus de passer le flambeau à mon successeur. Ce sera pour moi la seconde retraite. La date que j'ai choisie sera le trente juin 2026. Je resterai bien sûr adhérent de l'Amicale et participerai autant que possible à toutes les activités proposées. Je préparerai notre prochain conseil d'administration de février 2026 ainsi que le JDG paraissant fin juin 2026 dont j'écrirai pour la dernière fois l'éditorial. Je laisse donc le soin à notre Président de trouver la personne qui me relaiera dans mes activités. Merci à tous qui m'avez aidé pendant mes quinze années de mandat pour vos actives coopérations et vos concours à mon égard.

H / Conclusion par le vice-président

José JULLIEN remercie tous les participants pour leur écoute attentive et leur contribution active. Bien qu'il le comprenne, il regrette le prochain départ du secrétaire général Il le remercie pour toutes les tâches nombreuses et variées effectuées et aussi pour sa large contribution à la mise sur pied du rendez-vous bordelais. Précisément ce rassemblement est une réussite qui dépasse de loin les premières prévisions de participation.

Bordeaux montre le chemin à suivre pour l'avenir de notre Amicale : il est européen !!

Dix nationalités s'y sont côtoyées.

Côté Méditerranée sont venus en force les Espagnols, les Portugais ont plus qu'émergé et les Italiens ont étouffé leur délégation plus qu'à l'accoutumée.

De l'est on vint de Lettonie et de Pologne : méritants participants au long et fractionné voyage aérien.

Quelques Allemands dont un en long séjour et la portion congrue pour l'Autriche (*décidément les mauvais élèves de la classe*). Les germaniques ont choisi la croisière FEANDC : ceci explique leur défection.

Et pour finir le bastion francophone associant Belges, Luxembourgeoise et Suisses romands.

Les propositions de resserrer les liens entre l'AMCG et l'AEC espagnole sont une opportunité à saisir et d'autres mains tendues sont à attendre.

Il clôture l'assemblée générale à vingt-trois heures dix.

Jean-François REYNIER

LA VIE DE L'AMICALE

CARNET NOIR

-CHARPENTIER Claude, chef de gare honoraire est décédé le vingt-deux août à l'âge de quatre-vingt-huit-ans Il a été inhumé le trente août au cimetière d'Auxy, localité de Saône-et-Loire où il résidait.

-TREFFOT Henri nous a quittés dans sa quatre-vingt-onzième année. Il avait dirigé plusieurs gares de l'ancien réseau du Sud-Est et avait terminé sa carrière comme chef de gare à Rumilly (Haute-Savoie). La cérémonie de l'adieu a été célébrée le vingt-six août en l'église de Ratte (Saône-et-Loire), suivie de l'inhumation au cimetière local. Nous remercions son épouse Annick de continuer la participation à notre Amicale.

MAGRÉ Patrick est décédé le quinze septembre à l'âge de soixante-trois ans. Notre Amicale avait fait sa connaissance à l'occasion du congrès de Ploemel en septembre 2023. Alors que notre groupe allait emprunter l'autorail touristique pour Pontivy, il nous avait accueillis en sa gare de Lambel-Camors, que lui et son épouse entretenaient magnifiquement. Sa participation à notre Amicale avait suivi. Merci à son épouse Brigitte d'en poursuivre l'adhésion.

L'Amicale des Chefs de Gare adresse toute sa sympathie aux familles éprouvées. .

CAP AU NORD

La région des Hauts-de-France sera la destination de notre prochain congrès annuel .Cette manifestation se déroulera chez les ch'tis du lundi 14 au samedi 19 septembre 2026. Ce sera le soixante-septième congrès de notre Amicale.

La métropole de Lille sera la base d'accueil. En petit train routier sont programmés la découverte de la ville et de ses monuments emblématiques. Puis un bateau-promenade prendra le relais pour une navigation sur la Deûle canalisée

Un enchaînement de visites entraînera en autocar les participants vers Arras (*chef-lieu du Pas-de-Calais comme le chantait si bien l'ami Bidasse!*) et vers les mémoriaux de la première guerre mondiale.

La ville de Lens et sa périphérie s'inscrivent ensuite dans le cycle des visites. Après l'incontournable Louvre – Lens succèdera la découverte d'un site d'archéologie minière de proximité.

Ce sera les pieds dans l'eau du marais audomarois que nous conclurons notre séjour au pays du P'tit Quinquin

Cet avant-programme est donné sous toute réserve

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bordeaux 2025, un grand cru !!!

Probablement dans le domaine des vendanges mais la canicule du mois d'août a limité le rendement. Malgré tout, la qualité a été superbe et augurera d'un millésime plein de promesses.

Les Journées Européennes des Cheminots à Bordeaux ont été également d'une grande qualité tant en convivialité, en amitié et en chaleur humaine entre tous les participants, ce qui laisse augurer un bel avenir entre nos deux associations (AEC et AMCG).

Des liens très étroits se sont noués avec l'AEC Espagne ; nous allons conclure dès 2026 avec nos amis espagnols un accord de partenariat, comme nous l'avons réalisé avec l'AEC France lors d'une réunion commune le treize juin 2017 à Nîmes.

Pour cette nouvelle année, nous aurons à cœur de continuer sur cette belle dynamique. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos suggestions qui permettront à notre Amicale de continuer à partager de beaux moments d'unité.

Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration ainsi que les membres qui s'impliquent à animer et à faire vivre notre AMCG.

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser, au nom de tout le bureau, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2026.

Jacques DUPONT



ASSOCIATION EUROPEENNE DES CHEMINOTS (A.E.C.)

JOURNÉES EUROPÉENNES 2026 – TURIN

Section italienne

Hôtel NOVOTEL- C.so Giulio Cesare, 338/34, Turin



Capture d'écran

Dimanche 24 mai 2026

Arrivée des membres du Conseil d'Administration de l'A.E.C. Accueil à l'aéroport de Turin Caselle ou à la gare de Turin Porta Nuova.

Hébergement à l'hôtel NOVOTEL 4**** Corso Giulio Cesare 338/34 – TURIN

19h00 - Dîner à l'hôtel

Lundi 25 mai 2026

7h00 – 8h30 Petit-déjeuner à l'hôtel

9h00 - Réunion du Conseil d'Administration de l'A.E.C.

11h00 – Pause café

11h30 – Reprise des travaux du Conseil d'Administration

13h00 – Déjeuner à l'hôtel

15:00 - 18:00 (si nécessaire) poursuite des travaux du Conseil d'administration, (alternativement) après-midi libre

Tout au long de la journée : arrivée des autres participants aux Journées Européennes . Accueil à l'aéroport de Turin Caselle ou à la gare de Turin Porta Nuova.

Hébergement à l'hôtel NOVOTEL 4**** Corso Giulio Cesare 338/34 – TURIN.

19h30 - Dîner de bienvenue à l'hôtel et ouverture officielle des Journées Européennes

Mardi 26 mai 2026

7h00 – 8h30 Petit-déjeuner à l'hôtel

10h00 - Cérémonie commémorant le 65ème anniversaire de la fondation de l'A.E.C.

12h30 - Déjeuner dans un restaurant près de Venaria

15h00 - Visite du [Palais Royal de Venaria Reale](#)

19h30 - Dîner à l'hôtel

**Mercredi 27 mai 2026**

7h00 – 8h30 Petit-déjeuner à l'hôtel

8h30 – Départ pour le voyage vers le [Lac Majeur](#) en bus

Visite de l'[ermitage de Santa Caterina del Sasso](#) avec guide

13h00 - Déjeuner dans un restaurant au bord du lac Majeur

[Visite à Arona](#)

19h30 - Dîner à l'hôtel

**Jeudi 28 mai 2026**

7h00 – 8h30 Petit-déjeuner à l'hôtel

8h30 – Départ pour la visite du musée du [chemin de fer de Savigliano](#)

13h00 - Déjeuner dans un restaurant

Visite d'une chocolaterie

19h30 - Dîner à l'hôtel



Vendredi 29 mai 2026

7h00 – 8h30 Petit-déjeuner à l'hôtel

9h00 - Visite touristique de la ville en autocar.

10h30 - Visite de la basilique de Superga et du tramway de Sassi

Déjeuner dans une pizzeria

Après-midi libre pour visiter la ville Que voir à Turin en une journée : itinéraire de randonnée avec carte

Retourne à l'hôtel en bus.

19h30 - Dîner de gala et clôture des Journées européennes.

**Samedi 30 mai 2026**

7h00 – 8h30 Petit-déjeuner à l'hôtel

Départ des participants

FRAIS DE PARTICIPATION :

du dîner du dimanche 24 mai au petit-déjeuner du samedi 30 mai

1140 € (7 jours - 6 nuits)

du dîner du lundi 25 mai au petit-déjeuner du samedi 30 mai

1050 € (6 jours – 5 nuits)

du dîner du dimanche 24 mai au petit-déjeuner du mardi 26 mai

450 € (3 jours – 2 nuits)

Supplément chambre individuelle **60 € par nuit**

supplément pour les non-membres de l'AEC **15 €**

LE PRIX COMPREND :

dîner, nuitée et petit-déjeuner à l'hôtel pour la durée du séjour ;

déjeuner le 25 mai ;

déjeuner dans un restaurant à Venaria ;

déjeuner dans la région de Savigliano ;

déjeuner au lac Majeur ;

dîner de bienvenue ;

dîner de gala ;

bus disponibles pour voyager les 26, 27, 28 et 29 mai ;

billets + audioguides à Venaria Reale ;

guide pour visiter le musée Savigliano et la chocolaterie ;

guide pour la visite de l'ermitage de Santa Caterina.

LE PRIX NE COMPREND PAS :

Assurance;

Taxe.



Association Européenne des Cheminots (A.E.C.)
Formulaire d'inscription aux Journées Européennes de l'A.E.C.
TURIN du 24 au 30 mai 2026

Hôtel NOVOTEL- C.so Giulio Cesare, 338/34, Turin

Nom:.....

Nom:.....

Adresse:.....

Téléphone : Email :

Arrivée le à Départ le à Voiture de train d'avion
L'hôtel dispose d'un grand parking.

PARTICIPANTS	€ / PERSONNE	NOMBRE DE PERSONNES	NOMBRE DE CHAMBRES	MONTANT TOTAL
Du dîner du 24/05 au petit déjeuner du 26/05 (2 nuits)	450			
Du dîner du 24/05 au petit déjeuner du 30/05 (6 nuits)	1140			
Du dîner du 25/05 au petit-déjeuner du 30/05 (5 nuits)	1050			
Supplément chambre individuelle par nuit	60			
Frais supplémentaires pour les non-membres de l'A.E.C.	15			
TOTAL				

Le montant comprend : l'hébergement en chambre double, les petits-déjeuners, déjeuners et dîners (boissons comprises), les excursions et les visites guidées comme indiqué dans le programme.

Précisez toute intolérance alimentaire ou autre demande.....

- **avant le 31/12/2025** : envoi du formulaire d'inscription et paiement du **1er acompte de 350 €** par personne ;
- **avant le 28/02/2026** : paiement de la **2ème mensualité de 350 €** par personne ;
- **avant le 31/03/2026** : paiement du solde.

Les paiements doivent être effectués par **virement bancaire** :

IBAN: IT18 G 05034 59360 00000 0004122 SWIFT: BAPPIT21017

bénéficiaire: A.E.C. ASSOC.EUROPEA DEI FERROVIERI_SEZIONE ITALIANA

Envoyez le formulaire d'inscription et la réception des virements à:

Trésorier: Gianfranco Mancini aecitalia2026@gmail.com

Toute demande particulière ou clarification doit être adressée à:

Président: Giovanni Saccà presidente@aecitalia.eu

Secrétaire général : Fulvio Di Giuseppe segretariogenerale@aecitalia.eu

Retrouvailles automnales, le 14 novembre 2025 à Libramont (Belgique)

Au cœur de l'automne qui nous a offert cette année des moments particulièrement doux, les membres belges de l'AMCG ont eu le plaisir de retrouver d'anciens collègues et amis, à Libramont.

Marie-Flore Genon et Jean-Paul Simon ont proposé une journée en deux temps : une visite du Musée des Celtes suivie d'un repas gastronomique au restaurant Le Triskell.

Le Musée des Celtes de Libramont, aux dimensions certes modestes, est remarquable, et remarquablement didactique. Nous avons d'ailleurs navigué entre deux groupes de classes découverte et Marie-Flore s'est prêtée de bonne grâce à l'atelier « Habilons-nous comme les Celtes ». Le point d'orgue de la visite était bien entendu l'exposition temporaire, qui présentait une copie du chaudron de « Gundestrup », un chef-d'œuvre de l'art celte : ce type de chaudron faisait partie intégrante des anciens festins celtes et occupait une place particulière dans la mythologie, où il était doté de propriétés magiques et associé à l'abondance, à la régénération et à la fertilité. L'original est conservé au Musée national du Danemark, à Copenhague.



Le repas qui a suivi, délicieux comme il se doit, a réuni une trentaine de convives. Le Triskell de Libramont, dont le nom fait référence à un symbole revêtant une signification différente selon le contexte, mais ici particulièrement associé au monde celte, est un établissement dont la réputation n'est plus à faire dans la région.



Comme d'habitude, ceux qui étaient empêchés cette fois seront ravis de se retrouver lors d'autres retrouvailles, toujours empreintes de convivialité. Bienvenue à toutes les personnes intéressées !

Denise WANLIN

Convocation au Conseil d'Administration du Jeudi 05 Février 2026

L'Association Amicale des Agents Mouvement et Commerciaux des Gares réunira son conseil d'administration le :

**JEUDI 05 FÉVRIER 2026 à 10h30
au Restaurant Les Noces de Jeannette
14, Rue Favart
75002-PARIS**

Afin de le présenter à ceux qui ne le connaissent pas encore voici son lien informatique :

<https://www.lesnocesdejeannette.com/>

Son accès le plus pratique en métropolitain s'opère par la station "Richelieu-Drouot" (*lignes 8 et 9*) ou par la station "Le Peletier" (*ligne 7 - accès pratique depuis la gare de Paris-Est*).

La station "Auber" du RER A est un accès commode depuis la gare de Paris-Lyon.

Des possibilités d'accès facile sont offertes aussi par le réseau de surface. Voici le lien de recherche le plus aisément, permettant d'une quelconque gare parisienne de déterminer le trajet le plus rapide en transport en commun jusqu'au 14, rue Favart :

<https://www.ratp.fr/itineraires#no-back>

Tous les amicalistes sont invités à partager ce moment d'amitié et d'échanges. Ils pourront consommer, dès leur arrivée, des viennoiseries, du café (ou du thé,...), du jus d'orange offerts par l'Amicale.

Tous les accompagnateurs seront les bienvenus et disposeront de " temps libre " pendant la réunion de travail.

Le déjeuner (49 €) s'ensuivra. Il sera servi (*et à régler sur place*) vers midi trente.

Les inscriptions seront reçues par le secrétaire général jusqu'au 30 janvier 2026, selon les modalités suivantes :

- .Par téléphone : 09.55.57.38.69 (répondeur)
07.49.00.03.65
- .Par courriel : jf@reynier.me
- .Par voie postale : Jean-François REYNIER
34 bis, rue Louis Blériot
F-65600-SÉMÉAC

L'ordre du jour sera le suivant :

- .Ouverture de la séance par le président en exercice. (*Jacques Dupont*)
- .Désignation du vérificateur aux comptes.
- .Évolution des effectifs. (*Jean-François Reynier*)
- .Vie de l'Amicale. (-id°)
- .Calendrier des prochaines réunions statutaires amicalistes. (-id°)
- .Présentation du congrès national (septembre 2026 - Lille). (*José Jullien*)
- .Présentation des activités européennes. (*Denise Wanlin*)
- .Évolution du Journal des Gares et des annuaires associatifs. (*Josselin Duval*)
- .Situation de la trésorerie et bilan comptable 2025. (*Paul Briffaut*)
- .Présentation du rapport du vérificateur aux comptes. (*Robert Maleuvre*)
- .Questions diverses et suivi des affaires en cours.
- .Conclusion par le vice-président. (*José Jullien*)

Le trésorier national est désormais l'unique collecteur des cotisations. Tous les participants pourront, s'ils le désirent, profiter de sa présence et régler auprès de lui leur contribution annuelle à la bonne marche de notre Amicale.